

APPEL À PROJETS

Déposez vos dossiers
avant le mercredi 31 mai

2023

ESSONNE VERTE ESSONNE PR PRE

du 16 septembre au 29 octobre 2023



LES ESSONNIENS TOUJOURS MOBILISÉS

Depuis 28 ans, le Département, dans un souci d'éducation et de sensibilisation à la protection de l'environnement et au cadre de vie, renouvelle l'opération **Essonne verte Essonne propre** (EVEP).

Son but principal : développer en Essonne le sens de l'éco-citoyenneté. Il s'agit de mobiliser sur l'ensemble du territoire départemental le plus grand nombre d'acteurs locaux (citoyens, associations, établissements scolaires, collectivités, entreprises...), par des actions éducatives à l'éco-citoyenneté (respect du cadre de vie, lutte pour la réduction des déchets...) et des opérations de valorisation des milieux naturels.



Cette manifestation aura désormais lieu pendant la période automnale, afin de limiter l'impact sur la nature au moment du printemps. En effet, jusqu'alors, les nettoyages se déroulaient au moment de la reproduction de nombreuses espèces animales et végétales. Ils entraînaient ainsi un dérangement de la faune et un piétinement de la flore qui peuvent être préjudiciables à la biodiversité locale. D'autre part, le décalage du démarrage de l'opération **Essonne verte Essonne propre** permet de le faire coïncider avec la Journée mondiale du nettoyage de la planète (World Clean Up Day) qui a lieu tous les ans entre le 15 et le 19 septembre.



Afin d'optimiser les collectes que vous organisez, le Département vous invite à mutualiser vos opérations de nettoyage citoyen pour obtenir une benne et/ou un camion de collecte des déchets dangereux. Le Département se réserve la possibilité de regrouper des demandes de bennes ou de camions en cas de volumes insuffisants par opération.

En vous inscrivant à l'opération **Essonne verte Essonne propre**, le Département met à votre disposition du matériel pour vous aider dans la réalisation de vos projets :

- **pour l'ensemble des opérations** : affiches personnalisables, diplômes du jeune éco-citoyen, relais d'information et un site internet pour inscrire et mettre en lumière votre évènement,
- **matériel spécifique pour les projets de nettoyages** : gants, sacs poubelle, bennes (10,15 et 30 m3)* et camions de collecte des déchets dangereux*.

* Les demandes de bennes et de camions de collecte feront l'objet d'une étude et devront être justifiées par les organisateurs lors de l'inscription. Le nombre de mises à disposition est limité.

ASTUCE

Rapprochez-vous de vos syndicats et intercommunalités afin de bénéficier de moyens de collecte et de traitement complémentaires



LA SÉCURITÉ, C'EST IMPORTANT !

- Vérifiez les conditions de votre contrat d'assurance
- Informez les participants en début d'animation : secteurs dangereux, modalités d'intervention, etc.
- Rappelez que l'usage des gants est OBLIGATOIRE pour les nettoyages
- Évitez les secteurs dangereux tels que les talus ou les berges abrupts
- Veillez à ce que les enfants soient sous la surveillance d'un adulte
- Prévoyez une trousse de premiers secours et du matériel d'hygiène : gel hydro-alcoolique, etc.
- Si les participants sont nombreux, demandez l'appui de secouristes
- En cas de problème, appelez les urgences : **112 ou 15**

SOYEZ PRÉVOYANTS

Pensez à désigner un (ou des) responsable(s) chargé(s) du suivi des déchets déposés dans les bennes, afin d'en garantir un tri correct. Ce(s) responsable(s) devra(ont) rester à proximité de la benne tout au long de l'opération de nettoyage pour :

- rappeler les consignes de sécurité ;
- veiller à ce que les déchets non autorisés ne soient pas déposés dans la benne. Une fiche détaillée expliquant les filières d'élimination vous sera remise avec le matériel (gants et sacs poubelle).

Pour toute question, contactez-nous :
evep@essonne.fr

MOBILISATION GÉNÉRALE POUR NOTRE CADRE DE VIE

Avec l'aide de ses partenaires, le Département poursuit la réhabilitation progressive du territoire essonnien et la réappropriation des espaces naturels par la population locale.

Suivez les étapes pas à pas pour organiser votre évènement parmi les 4 grandes familles d'opérations suivantes :

Nettoyage • Randonnée écocitoyenne, sport et loisir • Atelier/conférence sur le thème des déchets • Animation sur le thème de la nature

1. COMMENT PARTICIPER ?

- Visiter le site à réhabiliter ou à valoriser, examiner les problèmes éventuels de sécurité, baliser ou cartographier les secteurs concernés.
- Chercher des partenaires locaux, identifier les besoins en matériel.
- Informer systématiquement la commune de l'organisation de l'opération et préciser la localisation d'une éventuelle benne.
- Pendant l'opération, désigner un nombre adapté d'encadrants chargés d'assurer le bon déroulement de la manifestation, la sécurité des participants et la vérification du tri des déchets.
- Se concerter avec les communes riveraines pour mutualiser la demande de benne.

2. INSCRIPTION EN LIGNE, QUELLE QUE SOIT VOTRE OPÉRATION

La fiche projet est disponible sur le site du Département de l'Essonne.

Rendez-vous sur [essonne.fr/evep2023](https://www.essonne.fr/evep2023)
Date limite obligatoire d'inscription :
le mercredi 31 mai 2023

3. RETRAIT DU MATÉRIEL

Une fois l'inscription effectuée et le mail de confirmation reçu, le matériel demandé (gants, sacs, affiches et diplômes) doit être retiré à l'adresse suivante :

Domaine départemental de Montauger
Côte de Lisses - RD 153 91090 Lisses

Les dates de retrait seront communiquées par courriel aux organisateurs.

4. COMMENT FAIRE CONNAÎTRE SON PROJET ?

- Le Conseil départemental assure la communication globale à l'échelle départementale.
- Les affiches et affichettes personnalisables sont fournies aux organisateurs, ainsi qu'en téléchargement.
- Un site internet permettant l'inscription des évènements sera mis en place. L'inscription des différentes dates d'évènements sera réalisée directement par les organisateurs.
- En complément, une communication relayée au plan local et mise en œuvre par les organisateurs est impérative pour une réelle adhésion des Essonnien(ne)s à chaque projet.

Afin de nous aider dans l'amélioration de la lutte pour la réduction des déchets, n'oubliez pas de compléter le formulaire d'évaluation qui vous aura été envoyé pour chacune de vos actions EVEP.